

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRÉSENTATION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

Élection complémentaire de deux juges à 100% au Tribunal cantonal – Législature 2018-2022

1. Préambule

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire supérieure du canton. Il assume un double rôle d'autorité juridictionnelle et de direction de l'Ordre judiciaire vaudois (OJV). Les juges du Tribunal cantonal sont désignés par le Grand Conseil pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2018. Conformément à l'article 131 de la Constitution vaudoise (Cst-VD) et aux articles 154 et suivants de la loi sur le Grand Conseil (LGC), la Commission de présentation est chargée de préavis sur l'élection des juges cantonaux.

L'objet de ce rapport est le préavis de la Commission de présentation à l'élection complémentaire de deux juges à 100% au Tribunal cantonal avec le départ annoncé de deux juges cantonaux : Pierre Journot qui a fait valoir son droit à la retraite pour la fin du mois de février 2020 et Bernard Abrecht qui est devenu juge fédéral au mois d'août 2019, suite à son élection par l'Assemblée fédérale en juin 2019.

2. Fonctionnement de la Commission de présentation

La Commission de présentation s'est réunie le mercredi matin 4 septembre 2019 pour traiter de ce préavis, à la Salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne. Elle était composée des député-e-s suivants : Monsieur Philippe Jobin (Président) ; Mesdames Anne Baehler Bech (Vice-présidente), Circé Fuchs, Valérie Induni, Graziella Schaller ; Messieurs Jean-Luc Bezençon, Olivier Gfeller et Nicolas Suter. Monsieur Yvan Luccarini était excusé pour cette séance de commission.

La commission a aussi eu le privilège d'être accompagnée dans ses auditions et réflexions par deux de ses quatre experts indépendants : Messieurs Olivier Feymond et Luc Recordon. Messieurs Louis Gaillard et Philippe Richard étaient excusés pour cette séance.

3. Travail de la Commission de présentation

Suite à la communication et la lecture des deux démissions de ces juges devant le Grand Conseil, la commission a procédé à l'habituelle mise au concours des postes dans la Feuille des avis officiels (FAO). L'annonce a été publiée le vendredi 19 juillet 2019 dans cette dernière. À la fin du délai de dépôt des candidatures, soit le samedi 17 août 2019, deux personnes avaient déposé leurs dossiers auprès du secrétariat de la Commission de présentation.

Leurs motivations, leurs connaissances de l'environnement et leur vision de la justice ont été abordées avec soin. Leur vision de l'activité du Tribunal cantonal a aussi fait l'objet d'une attention soutenue. La durée des différents entretiens a avoisiné les trente à quarante minutes. Ces auditions ont permis de cerner la personnalité des candidats dont les qualités d'indépendance ont été analysées avec toute l'attention requise.

4. Préavis de la Commission de présentation

À l'issue des auditions, les experts, après délibérations, ont rendu un préavis positif, à l'unanimité, pour les deux candidats qui se présentaient. Ils ont souligné, entre autres, la très bonne qualité de ces deux candidatures et l'excellente réputation dont ils jouissent dans leurs fonctions respectives.

Après avoir pris en compte les conclusions du rapport des experts, les membres de la commission ont délibéré sans la présence de ces derniers. Les commissaires ont souligné la solidité de ces deux candidatures et leurs excellentes compétences, acquises durant leur cursus respectif, pour devenir juges cantonaux.

La commission a décidé de formuler, à l'unanimité, un préavis positif pour les deux candidatures suivantes :

- Madame Anne Cherpillod
- Monsieur Serge Segura

5. Conclusion

La Commission de présentation préavis positivement, à l'unanimité, à l'élection d'Anne Cherpillod et de Serge Segura comme juges à 100 % au Tribunal cantonal pour la durée restante de la législature 2018-2022, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

Les dossiers des candidats sont en mains du Secrétariat général du Grand Conseil et sont à disposition des députés qui veulent les consulter. Ils seront également disponibles, sur demande à ce dernier, le jour de l'élection au Secrétariat du Parlement.

Echichens, le 6 septembre 2019.

Le Président-rapporteur :
(signé) Philippe Jobin